

Yvon Le Bri

Bannalec le 10/09/08

23 Rue des Frères le gal

29380 BANNALEC

Monsieur le Président

Au vu de vos nombreuses peines de position récentes concernant la fourniture d'énergie renouvelable, et grâce aux débats auxquels vous avez eu l'occasion d'assister, vous connaissez sûrement mieux que moi le problème énergétique auquel est confronté le Bretagne, le Finistère en particulier. Ne produisant que 5% de son énergie, il est fait appel à celle fournie de l'extérieur, amenée par ces deux lignes Tsi haute tension qui, d'ailleurs, traversent d'Est en Ouest notre commune.

Vous savez aussi combien tous les administrés sont particulièrement sensibles et dépendants de cette énergie. Lorsqu'elle vient à manquer, les réactions ne sont pas tendres et tout revient vers les élus, comme toujours.

Nous bénéficions de cette énergie grâce à

la décision courageuse prise par le Conseil Municipal dirigé en son temps par mon prédécesseur (et bien sûr celui de ses homologues de l'époque de Long de ces 250 km. Cordonnais - la Martyre.

Mon attention a été attirée par l'article de Ouest France joint du 6/09/08, ainsi que par différents reportages montrant de farouches opposants à cette ligne. Les élus de nombreuses communes s'y opposeraient pour protéger la santé de leurs concitoyens et des animaux d'élevage?

Je m'adresse donc à l'expert que vous êtes: dans le même contexte, auriez vous approuvé ces mêmes élus ou, au contraire, auriez vous accepté le passage de ces lignes 220.000 volts? (Sachant évidemment qu'il est impossible et irresponsable de les enterrer)

Cette question est donc toute simple et j'attends en retour votre réponse. Vous pouvez être "courageux" en ne répondant pas...

Quelle que soit votre réponse, j'en ferai part aux élus du Trévour et de Bannalec et aussi à toute autre personne intéressée par ce beau débat sur les énergies renouvelables

Dans l'attente de votre prompt réponse je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

Société en bref

TGV : deux heures de retard à la gare Montparnasse

Le trafic d'une trentaine de TGV transportant quelque 20 000 voyageurs a été interrompu pendant environ deux heures, hier, en fin d'après-midi, à la gare Montparnasse à Paris. Une rupture de caténaire, survenue hier après-midi vers 17 h 15, à hauteur de Montrouge, à 2 km de la gare, a bloqué la circulation sur deux voies. Les voies restant en service ont été saturées rapidement, empêchant quasiment tout trafic au départ et à l'arrivée de la gare. Plusieurs TGV qui partaient de Bretagne ont été « retenus » à Rennes, Saint-Brieuc

ou Laval pendant des périodes allant de 30 minutes à une heure en attendant une reprise du trafic. Dans le sens Paris-province, les premiers TGV n'ont pu quitter la gare Montparnasse qu'aux alentours de 19 h 30, à une fréquence très réduite.

Hier, vers 20 h, la SNCF annonçait tous les trains gagneraient leurs destinations, avec « deux à trois heures de retard en moyenne ». Les passagers concernés par les retards pourront bénéficier d'une « compensation intégrale », a indiqué la SNCF.

EPR : des maires contre la ligne THT

« Pour protéger la santé de leurs concitoyens et des élevages », les maires de seize communes de la Manche ont signé des arrêtés, ils s'opposent au passage de la ligne à très haute tension (THT) qui transporterait le courant de 400 000 volts produit par la future centrale EPR de Flamanville. La préfecture leur a demandé d'annuler ces arrêtés, ce que les maires ont refusé. C'est le tribunal administratif de Caen qui tranchera. D'autres maires pourraient prendre des arrêtés. Quatorze communes en Mayenne et cinq en Ille-et-Vilaine sont concernées par le tracé.

Les Pyrénées n'auront plus de glaciers en 2050

Conséquence du réchauffement climatique, les vingt et un glaciers que comptent encore les Pyrénées auront disparu avant 2050. C'est ce qu'affirme une étude de chercheurs espagnols. « Les hautes montagnes sont des espaces particulièrement sensibles », explique le professeur de l'Université de Cantabrie, Juan José González Trueba, qui a dirigé l'étude. Il n'existe aujourd'hui plus que vingt et un glaciers dans les Pyrénées d'une surface totale de 450 hectares : dix, côté espagnol et onze, côté français.

OF 60908